

DECISION N°2021-287
portant nomination du déontologue par intérim à l'Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-1, L. 1313-5, L. 1451-4 et R. 1313-17 à -23 ;

Vu le décret du 3 juin 2019 portant nomination du directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, Dr Roger Genet ;

Vu la décision n°2019-03-088 du 29 mars 2019 portant organisation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

DECIDE :

Article 1. – Madame Françoise WEBER, Conseillère scientifique auprès du Directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, est désignée par intérim en tant que déontologue.

Article 2. – La présente décision, qui abroge la décision n°2019-10-278 portant nomination du déontologue, sera publiée au Registre des actes, avis et décisions et sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 22 décembre 2021

Roger GENET